

VILLE DE LÉZIGNAN-CORBIÈRES
DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 20 MARS 2025

OBJET : LISTE DES DÉLIBÉRATIONS			
Nombre de conseillers en exercice : 33	Nombre de conseillers présents : 26	Nombre de votants : 31	Date de la convocation : 14 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mars à 18 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de Lézignan-Corbières s'est assemblé au Palais des fêtes, Avenue Maréchal Foch sous la présidence de M. le Maire, Gérard FORCADA.

Étaient présents :

M. Gérard FORCADA, Mme Christine BÉNET, M. William COMBES, Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Guy VIVÈS, M. Michel MASUYER, Mme Sylvie DANRÉ, M. Alain-Marc GARCIA, Mme Sabrina FITO, M. Dominique JOLIS, M. Bernard FUMET, M. Daniel LARRIGOLE, M. Jean-Paul PUJOL, M. Jean-Claude LAVAUD, Mme Sylvie FUMET, Mme Martine JAFFUS, M. Freddy NOLOT, M. Rémi PÉNAVAIRE, M. Thierry DENARD, Mme Sophie COURRIÈRE-CALMON, Mme Valérie FERRET, Mme Mireille SANTINI, Mme Ginette BARRAU-FERRET, Mme Béatrice ARNAUD, Mme Marie-Claude MARTINEZ, Mme Marion FORATO

Étaient absents :

Mme Bérengère LÉCÉA, M. Thierry CAUMEIL, M. Didier JULIAN, Mme Virginie JULIAN, Mme Sophie BIRKENER, M. Laurent ROUGÉ, M. Fabrice CASTELEYN

Avaient donné mandat :

Mme Bérengère LÉCÉA à Mme Sabrina FITO, M. Thierry CAUMEIL à Mme Dominique JOLIS-PAILHIEZ, M. Didier JULIAN à M. Guy VIVÈS, Mme Virginie JULIAN à Mme Sylvie DANRÉ, M. Fabrice CASTELEYN à M. Gérard FORCADA

QUORUM : 17

PRÉSIDENT DE SÉANCE : Gérard FORCADA

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : William COMBES

RAPPORTEUR : Gérard FORCADA

-Conformément à l'article L. 2121-25 du CGCT, « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe »

-Selon l'article L. 2121-26 du CGCT, « Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des délibérations et des procès-verbaux du conseil municipal, des budgets et des comptes de la commune et des arrêtés municipaux »

FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS COMMUNALES

-Délibération n° 2025-11 : Installation d'une nouvelle conseillère municipale – Annexe – **Le Conseil municipal prend acte**

-Délibération n° 2025-12 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 19 décembre 2024 – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-13 : Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 janvier 2025 – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-14 : Liste des décisions du Maire prises dans le cadre de l'article L. 2122-22 du CGCT par délégation du Conseil municipal – **Le Conseil municipal prend acte**

AÉRODROME

-Délibération n° 2025-15 : Convention de mise en commun de moyens pour la formation théorique et pratique locale des agents AFIS avec le Syndicat Mixte pour l'exploitation et l'aménagement de l'aérodrome de Pamiers-Les-Pujols – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

MARCHÉS PUBLICS

-Délibération n° 2025-16 : Adhésion à la Centrale d'achat du « Réseau des Acheteurs Hospitaliers » (RESAH) – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à la majorité par 27 voix pour et 4 abstentions**

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ CIVILE

-Délibération n° 2025-17 : Convention relative à l'hébergement des réservistes de la gendarmerie dans le cadre du renfort annuel pour 2025 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-18 : Convention relative à l'hébergement des effectifs de la gendarmerie dans le cadre du renfort saisonnier 2025 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

HABITAT ET POLITIQUE DE LA VILLE

-Délibération n° 2025-19 : Contrat de ville. Convention-cadre pluriannuelle 2025-2030 d'utilisation de l'abattement de la Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties par Habitat Audois – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

-Délibération n° 2025-20 : Avis relatif à la demande de modification d'enregistrement d'un centre de stockage, dépollution et démontage de VHU présentée par la société FONGARO RECYCLING – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-21 : Acquisition par la commune du bien immobilier cadastré AD 366 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-22 : Cession d'un bien immobilier communal cadastré AN 41 – Annexe – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

PATRIMOINE ET CULTURE

-Délibération n° 2025-23 : Restauration du buste reliquaire de « Bonne d'Armagnac » de l'église Saint-Félix – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

-Délibération n° 2025-24 : Création d'un poste permanent d'agent d'accueil et d'état civil – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**

-Délibération n° 2025-25 : Création d'un poste permanent d'agent de surveillance de la voie publique – **Le Conseil municipal approuve à l'unanimité**